

EXIGENCES DE MONTAGE D'UN MOTEUR OCCASION et CULASSES OCCASION

Vous venez d'acquérir un moteur occasion. Afin de vous assurer de son bon fonctionnement et de sa fiabilité dans le temps, vous devez IMPÉRATIVEMENT respecter les consignes de montage ci-après énumérées :

1/ Identifier les problèmes

Avant d'effectuer le remplacement de votre moteur, il est nécessaire de bien identifier les problèmes survenus sur le moteur défectueux. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Trouver l'origine de la défaillance vous assurera la fiabilité et la longévité du moteur de remplacement.

2/ Nettoyer le compartiment moteur

Il est souhaitable de nettoyer le compartiment moteur après dépose de l'ancien moteur. Cette opération vous permettra d'une part de réaliser le montage de votre nouveau moteur dans de bonnes conditions, et d'autre part vous permettra peut-être de mettre en évidence des dysfonctionnements d'organes périphériques au moteur.

3/ Circuit de refroidissement

3/1- Radiateur 🍷

Le radiateur doit être obligatoirement contrôlé par un professionnel qui vous garantira de sa conformité :

- Qualité des nids d'abeille
- Nettoyage des nids d'abeille
- Nettoyage des boîtes à eau
- Contrôle de l'entartrage et de l'encrassement du circuit interne
- Nettoyage si nécessaire du circuit interne
- Contrôle de l'étanchéité du radiateur

3/2- Durites du circuit de refroidissement 🍷

Toutes les durites doivent être obligatoirement remplacées par des neuves. Contrôlez la qualité des colliers de serrage des durites.

3/3- Bocal de dégazage

- Nettoyez le bocal de dégazage
- Contrôlez le bon fonctionnement de la soupape de dégazage

3/4- Pompe à eau 🍷

Elle doit être remplacée obligatoirement par une pompe à eau neuve.

3/5- Ventilateurs

Contrôler le bon fonctionnement des ventilateurs.

3/6- Thermostat/calorstat/thermo-contact 🍷

Les thermostats/calorstats/thermo-contacts doivent être obligatoirement remplacés par des neufs.

3/7-Sur moteurs Espace TD J8S, contrôle ou remplacement impératif du radiateur de chauffage.

4/ Collecteurs admission et échappement

Les collecteurs doivent être contrôlés au niveau de la face d'appui sur la culasse. Il est nécessaire de contrôler l'absence de fêlures sur le corps des collecteurs. Les remplacer si nécessaire.

Avant ré-assemblage sur votre moteur, il est obligatoire de les nettoyer afin d'éliminer tout corps étranger pouvant se trouver à l'intérieur.

5/ Filtre à air 🍷

Le compartiment du filtre à air doit être parfaitement nettoyé et le filtre à air doit obligatoirement être remplacé par un filtre à air neuf.

6/ Durites de ré-aspiration des vapeurs d'huile 🍷

Les durites doivent obligatoirement être remplacées par des neuves.

ATTENTION: avant remontage des durites neuves, vous devez vous assurer de la présence et de la propreté de l'ajutage calibré.

7/ Courroies 🍷

Toutes les courroies et galets doivent obligatoirement être remplacées par des pièces neuves.

8/ Echangeur d'air (moteur TURBO compressé)

L'échangeur d'air doit obligatoirement être déposé, afin de s'assurer de la non-présence d'élément liquide à l'intérieur de celui-ci. En cas de présence de liquide, le faire contrôler par un professionnel agréé.

9/ TURBO (moteur TURBO compressé) 🍷

Avant de remonter le TURBO sur votre moteur, vous devez obligatoirement le faire contrôler par un professionnel agréé qui vous en garantira le bon fonctionnement.

10/ Système d'injection 🍷

10/1- Moteur Diesel

Il est obligatoire de faire contrôler l'injection complète par un professionnel agréé (BOSCH ou DELPHI Système), qui vous garantira le bon fonctionnement de :

- La pompe à injection,
- Les porte-injecteurs complets.

45 RUE VAUCANSON
F-38530 PONTCHARRA
Tél. : 04 76 97 98 00
Fax. : 04 76 97 98 03

Les plombages présents sur le moteur ne doivent en aucun cas être cassés sans accord de notre part, sous peine de voir la garantie s'annuler

10/2- Filtre à gaz oïl

Ce filtre doit être obligatoirement remplacé par un neuf.

10/3-Moteur essence

10/3/1- MOTEUR ESSENCE A INJECTION

Le système injection de votre moteur essence doit obligatoirement être contrôlé par un professionnel agréé qui vous en garantira le bon fonctionnement.

10/3/2- MOTEUR ESSENCE A CARBURATION

Le carburateur de votre moteur essence doit obligatoirement être contrôlé par un professionnel agréé qui vous en garantira le bon fonctionnement.

11/ Précautions à la mise en route

11/1- Huile moteur

Le moteur occasion que vous venez d'acquérir, est livré sans huile moteur.

Attention de bien l'amorcer afin d'éviter un serrage.

N'oubliez pas d'effectuer le remplissage d'huile et le contrôle du niveau avant la mise en route de votre nouveau moteur.

11/2 - Faire les réglages et mise au pont suivant les indications du constructeur. Respect des couples de serrage.

11/3 - Il peut arriver que certains moteurs vous soient livrés avec des carters d'huile ou cache culbuteurs différents de votre moteur. Dans le cas où votre carter n'est pas le même, le remplacer par votre ancien (nous contacter pour précisions). Ces carters différents sont posés, afin de protéger le moteur.

ATTENTION :

A/ Il est impératif de respecter les niveaux. Trop d'huile est aussi préjudiciable que pas assez d'huile !

B/ Utiliser une huile de qualité correspondant au moteur « essence, essence turbo, Diesel, turbo Diesel ».

11/2- Circuit de refroidissement

11/2/1- LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Le liquide de refroidissement doit être obligatoirement remplacé.

N'utilisez que du liquide de refroidissement préconisé par le constructeur du véhicule.

Vérifier la contenance de votre circuit de refroidissement tel que l'indique le constructeur du véhicule.

11/2/2- PURGE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Afin d'éviter tout risque de surchauffe moteur, il est obligatoire de procéder à la purge du circuit de refroidissement.

Si vous utilisez moins de liquide de refroidissement que la quantité préconisée par le constructeur, vous devez vous interroger sur la qualité de la purge effectuée.

Si vous utilisez plus de liquide de refroidissement que la quantité préconisée par le constructeur, vous devez vous interroger sur l'étanchéité de votre circuit de refroidissement.

Avant essai sur route vérifier que les ventilateurs fonctionnent.

11/3 - Amorçage circuit d'huile

Avant mise en route vous devez vous assurer que le circuit d'huile est correctement amorcé. Faire tourner le moteur au seul démarreur en coupant l'alimentation gasoil ou électrique et vérifier que l'huile arrive à la cartouche filtrante.

12/ Entretien du moteur

12/1 - Resserrage culasse

Pour cette opération, vous devez obligatoirement suivre les instructions indiquées sur la fiche jaune ou autre couleur apposée sur le moteur (généralement sur le cache culbuteur).. Nous contacter si non présente.

12/2 - Vidange moteur remplacement filtre à huile

Une visite de révision est obligatoire à 1000 km.

Vidanger le moteur et changer le filtre à huile,

Vérifier étanchéité du moteur (eau/huile),

Vérifier le serrage carter de distribution, carter d'huile fixation de la boîte à vitesse, collecteurs admission et échappement.

Vérifier fonctionnement du thermocontact de ventilateur, tension des courroies,

Réglage des soupapes, réglage du ralenti

Pour ces opérations, vous devez obligatoirement suivre les instructions indiquées sur la fiche jaune ou autre couleur apposée sur le moteur (généralement sur le cache culbuteur).

13/ Montage Culasse

Se référer à la fiche de serrage jointe ou aux préconisations constructeur.